



GHISONACCIA JUDO

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

PHOTO

Informations de l'adhérent :

Nom : Prénoms :

Adresse :

.....

Date de naissance :/...../..... Sexe : M F

Cadre réservé à l'association

Cours :

Tarif : Réduction :

Mode de paiement accepté : CHEQUES, ESPECES, PASS SPORT, SPORTI'PASS, VIREMENT

Informations représentants légaux :

Nom et prénom du représentant légal 1 :

.....

N° tél mobile : N° tél du travail :

E-mail :

Nom et prénom du représentant légal 2 :

.....

N° tél mobile : N° tél du travail :

E-mail :

Renseignements obligatoires par le tuteur légal de l'enfant / Autorisation parentale

Personnes à prévenir en cas d'accident (si différent des responsables légaux ci-dessus):

Nom : Prénom : N° de tél :

Nom : Prénom : N° de tél :

Problèmes médicaux :

.....



GHISONACCIA JUDO

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2024-2023

Tarifs :

La cotisation est à régler en totalité à l'inscription, vous pouvez payer en 1 fois, 4 fois ou 10 fois. Un abattement de 15 euros sera appliqué lors de l'inscription d'une fratrie.

Judo	290 euros (licence +cotisation)
Baby judo	230 euros (licence +cotisation)

Je soussigné(e), Nom.....Prénom.....

Demeurant :

Agissant en qualité de..... autorise, n'autorise pas (rayer la mention inutile) les responsables de Ghisonaccia Judo à prendre en cas d'accident toute décision faisant intervenir les secours d'urgences s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu. Reconnaît que les représentants de Ghisonaccia Judo ne pourront être tenus pour responsables de tout incident ou accident survenu à l'enfant avant ou après avoir quitté le dojo (aller/retour à domicile seul, à pied, à vélo...).

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE. Lors de manifestations organisées par le club ou la FFJDA, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées et utilisées sur tous les supports de communication (site internet, diffusion vidéo, journaux, etc.). Le signataire du présent formulaire autorise le club à procéder à ces captations d'image et de voix et à les utiliser et diffuser, pour la promotion de la discipline pratiquée.

J'autorise

Je n'autorise pas

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION. Pour le bon fonctionnement de notre association et sa pérennité, il nous est apparu important de préciser, dans l'intérêt de tous, les points suivants :

PONCTUALITÉ. Avant de déposer son ou ses enfants au cours de judo, le parent ou le représentant légal doit s'assurer que le professeur est présent et/ou que le dojo n'est pas fermé pour jours fériés et/ ou raisons exceptionnelles. Nous demandons à tous de respecter les horaires qui sont indiqués (horaires des cours, des rendez-vous pour les rencontres sportives...)

HYGIÈNE. Les Arts Martiaux sont pour la plupart des sports de contact. Une hygiène corporelle scrupuleuse est donc de rigueur. De plus, l'utilisation de sandales spécifiques (tongs, zoories ou autres) est obligatoire pour les déplacements entre les vestiaires, les sanitaires et les tatamis.

PRÉSENCE DES PARENTS DANS LES DOJOS. Les parents ne doivent pas assister à la totalité du cours afin de respecter le bon déroulement de celui-ci. En revanche, des portes ouvertes seront organisées selon un planning défini afin que vous puissiez voir évoluer votre enfant.

ANNULATION – REMBOURSEMENT. La cotisation et la licence restent acquises à l'association pour l'année en cours, soit du 01/09/2024 au 30/06/2025. Elles ne peuvent, en aucun cas, donner lieu en cours d'année à des remboursements, sauf certificat médical déclarant le pratiquant inapte à la pratique du judo pendant toute la période restante.

Déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus

Fait à, le

« Lu et Approuvé » Signature



Olivier ISSA DOURY
Président